



HAL
open science

Une "petite fabrique de territoire" : quartiers et citoyenneté à Roubaix

Catherine Neveu

► **To cite this version:**

Catherine Neveu. Une "petite fabrique de territoire" : quartiers et citoyenneté à Roubaix. *Ethnologie française*, 2004, XXXIV (1), pp.59-66. hal-00178053

HAL Id: hal-00178053

<https://hal.science/hal-00178053>

Submitted on 10 Oct 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une « petite fabrique de territoire » : quartiers et citoyenneté à Roubaix

Catherine Neveu

Qu'il s'agisse de nombreuses politiques publiques contemporaines ou d'initiatives visant une redynamisation des pratiques citoyennes (dont la loi de février 2002 sur la « démocratie de proximité » est le dernier avatar), « le territoire » et « le local » sont devenus des figures récurrentes des discours tant politiques que scientifiques. Parée de toutes les vertus (proximité, pragmatisme, efficacité, échelle idéale d'un rapport concret au politique, ressources de solidarité et d'identité retrouvées), l'inscription dans l'échelle locale, notamment dans sa figure urbaine du quartier, est fréquemment présentée comme le remède à tous les maux de nos sociétés modernes. Une telle vision s'appuie généralement sur une appréciation positive des vertus « naturelles » de la petite échelle ¹, dans laquelle le quartier est assez systématiquement associé à une vision irénique du « village dans la ville » « *incluant toutes les étapes du cycle de vie, et fournissant des occasions de face-à-face /.../ : une société locale de petite taille qui alimente l'imaginaire européen d'un état « naturel » des choses* » [Abram, 2002] ². Le « quartier », voire même « le territoire », est alors vu comme un espace de solidarité, d'identité et de convivialité, naturellement doté de vertus de réconciliation et d'efficacité : « *Le territoire, énoncé comme le lieu de la non-contradiction, de l'« euphémisation » des conflits et donc de tous les consensus, devient un « mot-étendart » (sic), qui ne fonctionne plus comme un signifiant mais comme un signal* » [Introduction, Pagès et Pelissier, 2000 : 14].

La réflexion que l'on se propose d'entamer ici visera, plutôt qu'à valider d'emblée l'idée d'un lien nécessaire et allant de soi entre identité, territoire et engagement citoyen, à la problématiser. Il s'agira donc, à partir de l'analyse d'acceptions diversifiées d'un référent apparemment unique, « le quartier », de tester la validité de ce lien et de prêter attention aux

multiples processus qui peuvent disjoindre comme lier ces registres. En s'appuyant sur l'analyse d'une expérience particulière, celle de Comités de quartier à Roubaix ³, on cherchera à mettre en lumière, au-delà d'une « naturalité » de cette échelle, les processus de construction politique de tels territoires. Plus que d'une étude sur des identités de quartier en tant que telles, il s'agira de saisir, à la jonction de pratiques collectives et de la mise en œuvre de politiques publiques, comment sont, ou non, articulées identités locales, engagements collectifs sur des objets publics et constructions territoriales. En problématisant ces liens, on sera alors amené à formuler quelques pistes de réflexion sur « les échelles de la citoyenneté ».

S'inscrire dans un territoire

Roubaix présente un certain nombre de caractéristiques pertinentes pour tenter de démêler les liens complexes entre différentes figures ou fondements du quartier comme territoire de référence. D'une part, la référence au quartier comme espace de vie et de sociabilité, d'identification, y est particulièrement prégnante ; d'autre part y existent depuis près de trente ans des Comités de quartier, structures associatives visant à permettre aux habitants de disposer d'espaces et de moments collectifs de discussion et à développer un certain nombre d'initiatives, notamment en matière de logement, d'emploi et d'animation. On pourrait alors présupposer qu'une telle configuration viendrait conforter l'idée d'une adéquation « naturelle » et d'une relation directe entre les quartiers de la vie quotidienne et ceux des Comités. Or comme on va le voir maintenant, ce caractère d'évidence est loin de se vérifier.

L'omniprésence de la référence aux quartiers à Roubaix plonge ses racines dans l'histoire de son développement. La ville actuelle résulte en effet de l'agrégation d'une série d'écartés et de hameaux, au rythme effréné d'un taux de croissance urbaine unique en Europe (1 380 % entre

1800 et 1896), la population passant en moins d'un siècle de 8 000 à plus de 120 000 habitants [Barou et al, 1985]. Loin d'avoir connu le sort de ces anciens villages progressivement absorbés par l'extension d'un bourg-centre dominant (figure classique de la croissance urbaine en France), les quartiers à Roubaix ont, pour certains en tout cas, « toujours été là », « *quartiers compacts, cloisonnés, appuyés sur les hameaux primitifs et qui correspondent au cadre réel de la vie collective* » [Bruyelle, 1984] à côté d'un centre peu repérable. Il n'est dès lors pas surprenant que lors de la création des Comités de quartier en 1977-78 ⁴, la Municipalité ait conçu un découpage de leurs aires d'intervention basé à peu de choses près sur celles des Comités des Fêtes, cadre traditionnel d'une vie sociale de quartier florissante. Pourtant, à cette période déjà, il fallut adjoindre aux critères « historiques » disponibles pour délimiter certains quartiers considérés comme ayant eu « une existence préalable », comme l'Hommelet, le Cul de Four ou le Pile, des considérations purement statistiques ou physiques (nombre d'habitants, notamment dans les zones d'urbanisation plus récentes situées au sud de Roubaix, ou infrastructures de transport telles que le canal ou des voies ferrées à l'est et au nord de la ville) permettant d'inclure dans ce projet de participation la totalité des habitants de la ville.

Les trois quartiers considérés ici présentent d'ailleurs des configurations contrastées en la matière. Le Pile fait partie des « quartiers historiques » de Roubaix ⁵ ; il est le seul dont les habitants soient nommés en tant que tels : les Pilets (ou Pilais) sont réputés, avec quelques autres, pour s'identifier avec leur quartier autant, si ce n'est plus, qu'avec la ville de Roubaix. Restant entre eux, affirmant leur différence, ils ne souhaiteraient pas se mêler aux habitants des autres quartiers. Pour ses habitants, la rue Pierre de Roubaix semble d'ailleurs marquer de façon très claire la frontière occidentale du Pile : « *Le comité des Fêtes du Pile, on a essayé de faire des choses ensemble pour le carnaval, et bien vous ne les ferez pas passer la rue Pierre*

de Roubaix, ils veulent pas, les majorettes, elles s'arrêtent (frappant la table du tranchant de la main), *ils veulent pas passer la rue.* » (MP. StE, 02/96) ⁶. Aux yeux d'un certain nombre de Pilets en effet, les environs de la rue de Lannoy, autrefois une des rues les plus commerçantes de la ville, sont encore perçus comme un quartier « bourgeois », recroquevillé autour de sa paroisse et abritant commerçants, médecins ou employés. Outre sa très grande densité urbaine, avec ses multiples courées saturant quasiment tous les cœurs d'îlots, l'image dominante du Pile est en effet celle d'un quartier ouvrier, mais d'ouvriers un peu « canailles », liés aux fraudeurs et autres contrebandiers du début du siècle allant de porte en porte revendre le tabac ramené de Belgique par leurs chiens blattés ⁷.

Jouissant d'une relative « mauvaise » réputation dans le reste de la ville, les Pilets restent aujourd'hui encore très attachés à leur « identité » de quartier, assurant qu'il y règne une solidarité de voisinage et une convivialité uniques. Au-delà de cette image d'Épinal, le Pile présente effectivement certaines particularités politiques et sociologiques, le distinguant assez nettement des autres quartiers roubaisiens. Bien qu'il jouxte l'ancien quartier des Longues Haies, où est née la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), il se caractérise ainsi par une implantation historique de la Mission Populaire Évangélique de Roubaix, dans une ville qui fut longtemps une des terres d'élection du catholicisme social ; et pour être est un des rares quartiers roubaisiens où le Parti Communiste ait connu quelque succès électoral. Ces représentations quant à l'existence du Pile en tant que quartier, qui incluent une détermination très nette de ses limites, furent d'ailleurs parfois suffisamment vivaces pour que la délimitation des zones d'intervention des politiques publiques (Politique de la Ville) ait dû se plier à leur géographie. C'est ainsi qu'au début des années 80, le découpage du Site Prioritaire d'Intérêt Général ⁸, qui intégrait la zone comprise entre la rue Pierre de Roubaix et la rue de Lannoy, a dû être modifié, nombre d'habitants considérant que cette fraction de la ville « n'était pas le Pile ».

Moulin-Potennerie n'affiche pas le même type d'identité locale forte. Pourtant au milieu des années 80, un journal de quartier s'est longtemps attaché à tenter de retracer, cartes postales anciennes à l'appui, l'histoire des rues, et parvint même à retrouver trace de l'ancien château des seigneurs de la Potennerie, érigé au milieu du 16^{ème} siècle. Mais ces tentatives d'ancrer le quartier dans une histoire longue, ou même plus spécifique à l'industrialisation de la ville, semblent avoir fait long feu, sans doute à raison d'une relative mobilité des habitants par rapport à un quartier comme le Pile⁹.

Ce faible ancrage dans une mémoire commune se repère également à Moulin-Potennerie dans les modes de désignation de tel ou tel lieu du quartier ; par exemple, quand les plus jeunes parlent de « Moulin », ils se réfèrent à la rue Jean Moulin qui longe le quartier au Nord. Beaucoup d'entre eux ignorent que celle-ci s'appelait autrefois rue du Moulin, rappelant l'existence de nombreux moulins dans cette zone à la fin du 19^{ème} siècle, ce que savent parfaitement les résidents les plus âgés¹⁰. Cette appropriation différenciée de l'espace de proximité prend parfois des formes encore plus révélatrices, comme dans le cas du « Terrain Fontier ». Ancienne propriété d'une famille qui y avait installé un dépôt de bois « avec un magnifique préau », ce terrain à l'abandon est devenu dans les années 80 un « terrain d'aventures » pour les jeunes du quartier, sous l'égide d'une association, l'ATSF (Association Terrain Sans Frontières). Du coup, alors que les habitants plus « anciens » parlent toujours du « Terrain Fontier », les plus jeunes ne connaissent que le « Terrain ATSF ». Processus de repérages différenciés d'une génération à l'autre [Jalla, 1982], on est ici passé d'une toponymie s'ancrant dans la connaissance des familles et de l'activité économique locale à une toponymie liée à l'existence d'associations proposant des activités socio-éducatives pour les jeunes.

On peut d'ailleurs observer un processus similaire, de construction de territoire par l'action associative, dans l'évolution progressive des « frontières » du quartier de Moulin-Potennerie. Quand il fut constitué en 1978 [voir Neveu, 2003], l'aire d'intervention du Comité de Moulin-Potennerie devait comprendre, outre ceux de Moulin et de la Potennerie, le secteur de Barbieux ; les caractéristiques bâties et sociales de ce dernier ne suscitant pas de mobilisations particulières, il fut très rapidement délaissé par les fondateurs du Comité de quartier ¹¹. L'association entre les deux secteurs restants n'allait cependant pas sans poser question ; dans une série d'articles sur les quartiers roubaisiens publiée en 1972, *La Voix du Nord* estimait déjà que Moulin-Potennerie était un « triptyque », dans lequel « *trois couches de population (y) vivent presque repliées sur elles-mêmes dans des secteurs délimitables géographiquement et n'ont pas permis la naissance d'un esprit commun* » [La Voix du Nord, 01/04/72]. Les différences entre Moulin et la Potennerie sont en effet assez sensibles, tant en termes d'urbanisation que de population : la Potennerie, elle-même divisée en Potennerie rouge et Potennerie blanche ¹², présente une urbanisation intermédiaire, avec de nombreuses maisons entourées de jardinets et habitées par des propriétaires occupants, et des petits groupes d'immeubles de logements sociaux de faible hauteur, le plus souvent campés au milieu d'une pelouse ; les habitants sont pour un bon nombre d'entre eux des retraités, ou des familles à revenus moyens ou faibles. Par contre Moulin, à l'est, est caractérisé par un habitat plus ancien, en courée et front à rue, dégradé, abritant une population beaucoup plus pauvre.

Mais au-delà de ces différences sociales et urbaines, c'est surtout l'action des membres du Comité de quartier qui va progressivement faire émerger un « territoire du quartier ». Fondé à l'origine par des militants résidant plutôt à la Potennerie, l'action du Comité se déplacera progressivement vers Moulin ; le premier facteur ayant conduit à ce « recentrage » fut le constat que les différences de statut social conduisaient les habitants de Moulin à ne pas

fréquenter le Centre social ayant compétence sur cette zone, plus proche géographiquement du Nouveau Roubaix que de Moulin : « *un problème que nous avons dans le quartier, c'est que le Centre social est situé un petit peu à l'extérieur du ... du quartier même quoi, le quartier il est plus par ici, le Centre Carpeaux il est là-bas, alors on a beaucoup de difficultés à nous rendre au Centre Carpeaux, non pas parce que c'est loin, mais parce que c'est toute une expédition, de traverser un boulevard, une rue et arriver de l'autre côté* » (Réunion CQ MP 01/94). Il apparaît rapidement que cette perception d'une relative inaccessibilité du Centre Carpeaux est loin d'être principalement géographique (« *non pas parce que c'est loin* »). Ce qui se dessine en effet derrière la description d'un « *ici* » du quartier éloigné du « *là-bas* » du Centre Carpeaux, ce sont bien des différences de couches sociales, des degrés dans le statut, les besoins et les ressources des habitants. Qu'il se soit plus agi d'une distance sociale que physique fut d'ailleurs confirmé par les remarques de membres du Comité de quartier : « *La première halte-garderie, elle a été implantée rue Carpeaux (au centre social) , ça n'a pas répondu du tout aux besoins de notre quartier, les gens n'y allaient pas, on a retrouvé là toute une population pour qui c'était pas fait au départ, parce que c'était trop cher, ça attirait plutôt une population bourgeoise, ou de commerçants, mais les gens du quartier disaient : on ne peut pas mettre nos enfants là* » (AD., MP 03/96).

La mise en place par le Comité de quartier d'une action « *musique* » contribuera encore à accentuer ce déplacement. En effet, un des objectifs que celui-ci se fixe à ses débuts est d'obtenir la décentralisation de certains enseignements musicaux dispensés par le Conservatoire, « *donc une demande émanant typiquement des classes moyennes* » [Deleporte, 1986] ; or il s'avère rapidement que 80 % des élèves de la classe d'initiation musicale « *étaient de familles étrangères très pauvres culturellement et socialement, et venant en large majorité de Moulin* » [id.]. Dès lors, cette découverte du secteur le plus défavorisé du quartier originellement délimité, outre qu'elle va conduire à une modification du projet musical lui-

même, avec introduction d'une initiation aux Musiques du Maghreb, va marquer le début de ce changement d'implantation, aujourd'hui nettement centrée sur Moulin.

Ste-Elisabeth enfin présente encore une autre configuration. Beaucoup d'observateurs locaux s'accordent pour estimer que la dénomination « Ste-Élisabeth » ne correspond pas à une identification de quartier traditionnelle. En effet, les habitants de cette fraction de la ville se désignent plus volontiers comme étant des Longues Haies, du nom d'une rue disparue depuis près de trente ans ¹³, ou de la rue de Lannoy : « *ils (les habitants du quartier) disent "j'habite telle rue", ils disent pas Ste Élisabeth. Moi je dis Ste-Élisabeth parce que j'ai l'habitude, dans les Comités de quartier quand on se présente pour dire d'où on vient quoi. Les gens habitent rue de Lannoy, ils disent la rue, c'est tout* » (AM. StE 11/96). « Coincé » entre deux quartiers « à forte personnalité et dynamiques » (le Pile à l'est et Moulin-Potennerie à l'ouest), le « quartier » de Ste-Élisabeth aurait donc plutôt été défini en creux. C'est en effet le repérage de problèmes bien réels non pris en charge par les Comités mitoyens (par exemple la très forte dégradation du bâti dans cette zone), qui a entraîné la création, plus tardive qu'ailleurs, d'un Comité de quartier sur ce secteur. Ce n'est donc pas la référence à une histoire spécifique préalable, ou à un quelconque sentiment d'appartenance au quartier, qui a ici fondé l'existence d'un « quartier », mais une discontinuité dans la prise en charge, par des habitants mobilisés, de problèmes touchant cette fraction de la ville ¹⁴.

Les trois Comités de quartiers étudiés ici ne s'inscrivent donc pas dans les mêmes configurations de construction de territoire. Seul un d'entre eux, celui du Pile, s'inscrit dans un « quartier historique », marqué par des formes d'identification locale fortes, liées à son caractère ouvrier d'un type particulier et aux relations sociales qui s'y sont développées. Dans les deux autres quartiers, la reconnaissance par les membres des Comités de l'absence ou de

la faiblesse d'un quelconque sentiment d'appartenance locale parmi les habitants ne dépasse pas le simple constat, et ne les pousse pas à vouloir à toute force en constituer un.

« Savoir d'où l'on est » : identité ou engagement ?

Dans une ville où les quartiers sont « une tradition », il ne semble donc pas que la mise en place et l'existence prolongée de Comités de quartier entretiennent des relations très étroites avec d'éventuelles identités de quartier, quand elles existent, ni ne mobilisent de discours identitaires micro-locaux, ou même une rhétorique valorisant une identification à cette échelle¹⁵. Autrement dit, l'action de ces Comités de quartier a pu faire advenir des « quartiers » en tant que base territoriale d'action collective ; mais ce local-là ne semble pas entretenir de relations mécaniques avec des sentiments d'appartenance. Dans un quartier « historique » comme celui du Pile, l'identité locale, encore relativement forte aujourd'hui, n'est pas mise au service de l'engagement par les militants du Comité. Dans un « quartier » construit au fil de l'action militante, comme à Moulin-Potennerie, les tentatives pour asseoir cette construction sur des référents identitaires ont fait long feu. Quant à Ste-Elisabeth, le « quartier » du Comité existe parallèlement à des références persistantes à un quartier depuis longtemps disparu du paysage urbain local.

Pourtant, l'engagement dans un Comité de quartier paraît constituer pour certains habitants un point de repère important : *"A la Fraternité, ils sont étrangers parce qu'il n'y a pas de Comité de quartier. Ils savent même pas d'où ils sont, il n'y a pas de Comité, alors..."* (AP. StE 11/96). Quels sont alors les ressorts de ce « savoir d'où l'on est » ? Il semble bien qu'il ne s'agisse pas tant ici d'affirmer une appartenance à un quartier en tant qu'espace support d'une identité locale spécifique [Bidou-Zachariasen, 1997], que d'affirmer la nécessité de

rester actif, de conserver et d'entretenir des espaces de contact, d'échanges et de réflexion collective permettant de lutter contre l'isolement et la marginalisation sociale, de transformer les conditions de vie des habitants, et de leur donner un poids plus important dans la prise de décision locale. Si le « quartier » du Comité est bien un repère pour certains de ses habitants, ce point de repère et d'ancrage est plus fourni par l'engagement dans les activités du Comité de quartier (réunions au sein du Comité ou de leur Fédération, rencontres avec les différents partenaires...), ou par l'affirmation d'une volonté de participation plus large, que par la référence à une identité micro-locale distinctive.

La faible portée de ce type de références est également repérable dans les relations qu'entretiennent, au niveau de la ville, les différents Comités de quartier roubaisiens. Dans les débats, nombreux et parfois houleux, qui les traversent, on ne trouve aucune mise en œuvre d'un quelconque « patriotisme » micro-local ; les critiques adressées à l'un ou l'autre ne sont jamais basées sur l'affirmation de la « qualité » supérieure de tel ou tel quartier, ou sur la mise en avant de traits sociaux spécifiques ou de sentiments d'appartenance particuliers. Quand des critiques sont formulées, elles le sont au regard de la place donnée aux habitants dans le travail du Comité, de la stratégie à adopter vis-à-vis des partenaires institutionnels, ou encore de l'autonomie relative dont devraient disposer les habitants face à ces derniers, et de l'articulation entre échelle du « quartier » et échelle de la ville en matière de participation. Ce sont donc plutôt la nécessité et les modalités d'un engagement, d'une participation démocratique locale qui structurent ces instances, participation qui doit concerner l'ensemble des habitants de la ville, non pas au nom de leur appartenance à tel ou tel quartier, mais au nom d'un nécessaire engagement collectif sur des objets publics [Neveu, 1999a].

« Savoir d'où l'on est » relèverait donc du registre de l'engagement dans une structure collective censée promouvoir débats et initiatives, et capable le cas échéant de contribuer à la

construction de « sens communs ». La territorialité ainsi construite pose alors également la question de l'échelle de cet engagement.

Échelles et processus

À partir d'un référent apparemment unique (le quartier), on a pu voir qu'il pouvait y avoir lieu de distinguer des « quartiers historiques », espaces d'identification et d'expression d'un sentiment d'appartenance pour leurs habitants, et des « quartiers citoyens », construits au fil d'engagements collectifs dans l'espace public, qui se superposent ou non avec les précédents. Mais ce deuxième type de quartier entretient par ailleurs des rapports complexes avec les territoires de l'action publique (politiques publiques), rapports faits à la fois d'accumulation (entretien et légitimation réciproques) et de tensions (par exemple quand la Mairie impose des redécoupages du territoire en fonction de ses propres impératifs ou objectifs).

Il serait en effet illusoire aujourd'hui de prétendre saisir les relations complexes entre identités, territoires et citoyennetés sans considérer la place prédominante qu'y jouent les politiques publiques, et notamment la Politique de la Ville ¹⁶. Ainsi pour L. Blondiaux : « *C'est dans ces allers et retours constants entre les découpages officiels (i.e. la parole politique qui reconnaît le quartier) et les représentations (i.e. l'appropriation par les habitants de ces frontières symboliques) que se joue l'existence effective des quartiers* » [Blondiaux, 1999]. Même s'il faut, on vient de le voir, opter pour une définition large de ce qui est ici qualifié de « découpages officiels » et de « représentations », notamment en y incluant les mobilisations collectives ¹⁷, force est de reconnaître qu'à Roubaix, mobilisations sur les « quartiers » et préoccupations de régénération urbaine des pouvoirs publics se sont très vite « rencontrées », contribuant à la cristallisation de ces territoires. Ainsi, l'accession de

Moulin-Potennerie au statut de quartier en Développement Social lors du Xème Plan doit tout autant à l'action du Comité de quartier au cours de la première moitié des années 80 qu'aux moyens conséquents dont disposa la Politique de la Ville à Roubaix au tout début des années 90.

Cette « petite fabrique de territoires » n'aurait certainement pas connu le même succès à Roubaix si les politiques publiques ne leur avaient apporté le carburant idéal, à travers la « *rencontre de la tradition roubaisienne très structurée autour des centralités de quartier et des principes fondateurs du développement social* » [Mairie de Roubaix, DG VREC, 09/97].

Mais une telle analyse des processus de constructions territoriales resterait par trop limitée si elle ne s'attachait pas également à prendre en compte les conceptions politiques et les valeurs qui les sous-tendent. Ainsi P. Genestier plaide pour une analyse de la place occupée aujourd'hui dans nombre de politiques publiques par la « thématique de la territorialité » qui inscrive celle-ci dans la mise en lumière d'une nouvelle philosophie de l'action publique [Genestier, 1999].

Sans entrer plus avant dans cette analyse, par ailleurs stimulante, on observera que la référence au quartier et à la proximité est souvent ambiguë, notamment en ce qu'elle peut permettre de disqualifier les habitants dès lors qu'il s'agirait de se situer du côté de « l'intérêt général » [pour des analyses de ces processus, voir Müller et Neveu, 2002 ainsi que Lafaye, 2000]. Mais surtout, elle contribue encore fréquemment à dépouiller « *le local "gestionnaire" /.../ de cet attribut que constitue l'espace public* » [Biarez, 1999 : 277]. Or comme le rappelle fort justement cette auteure, « *le système local n'est pas essentiellement un lieu fonctionnel ou un centre d'exercice de pouvoirs propres à des élites. On doit lui adjoindre un espace d'opinions, de différences, de conflits qui constitue la face interactive du pouvoir politique* » [Biarez, 1999 : 275]. C'est très précisément cette dimension qui semble oblitérée dans nombre

de discours et de représentations quant à la pertinence de l'échelle du quartier. En en faisant, alternativement ou concurremment, un espace supposé de convivialité naturelle et/ou un espace de gestion des « choses simples », éloigné de « l'abstraction du politique », bref en évacuant, dans les deux cas, toute dimension de conflictualité, c'est la capacité même de cette échelle à fonctionner comme un véritable espace public qui est déniée [Neveu, 1999b]. Pourtant, c'est bien ce à quoi semblent aspirer nombre de membres des Comités de quartier roubaisiens. Ne plus voir la vie de ces instances rythmée par les seules échéances et thématiques de la mise en œuvre des politiques publiques, permettre aux habitants de la ville de disposer d'espaces collectifs de débat et de réflexion relativement autonomes vis-à-vis de la Municipalité, autant d'aspirations qui reviennent comme des leitmotivs, certes parfois confusément exprimés, dans les bilans de leurs (in)actions, tant au sein de chaque comité que dans la fédération qui les réunit au niveau de la ville. De ce point de vue, aucune distinction n'est faite d'ailleurs entre ces deux échelles, qui attribuerait à la première un rôle de « gestion » et à la seconde un rôle d'espace public. Faire émerger des processus collectifs de réflexion par lesquels il soit possible de fonder des choix et de contribuer à la décision politique ne leur paraît absurde ni à l'échelle du quartier ni à celle de la ville.

« Repenser la sphère locale selon l'espace public », pour reprendre l'expression de S. Biarez, refaire du « local » un espace véritablement politique, y compris pour les citoyens, nécessiterait alors sans doute de repenser également les rapports politiques et la citoyenneté aux autres échelles. Loin d'être un enjeu strictement local ¹⁸, la mise en œuvre d'une démocratie plus participative n'induit-elle pas l'élaboration d'une véritable « culture de la participation » irriguant l'ensemble de la société ?

Références bibliographiques

- Abram Simone, 2002, « All that fuss over 100 houses: identities and moralities of building on land », in M. Saltman (dir.), *Land and Territoriality*. Oxford, Berg : 71-92.
- Barou Jacques et al., 1985, *Les réseaux de solidarité existant au niveau de la population du quartier ; décembre 1984-novembre 1985*, Rapport de recherche action financé dans le cadre du Contrat famille du quartier du Pile à Roubaix.
- Biarez Sylvie, 1999, « Repenser la sphère locale selon l'espace public », in Bastien François et Erik Neveu (dirs), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 267-284.
- Bidou-Zachariassen Catherine, 1997, « La prise en compte de "l'effet territoire" dans l'analyse des quartiers urbains », *Revue Française de Sociologie*, Volume XXXVIII, 1 : 97-117.
- Blondiaux Loïc, 1999, « Représenter, délibérer ou gouverner ? Les assises politiques fragiles de la démocratie participative de quartier », in CRAPS – CURAPP, *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, Paris, PUF : 367-405.
- Bruyelle Pierre, 1984, « Les étrangers à Roubaix », in Y.M. Hilaire (dir.), *Histoire de Roubaix*, Westhoek Ed.
- Deleporte Christian, 1986, *Habitants acteurs du développement social, quel travail social ? L'expérience des Comités de quartier de Roubaix, 1977-1985*, Mémoire de DSTS Nord-Pas de Calais.
- Genestier Philippe, 1999, « Le sortilège du quartier : quand le lieu est censé faire lien », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, mars, 82 : 142-153.
- Gupta Akhil et Ferguson James (dirs), 1997, *Anthropological locations. Boundaries and grounds of a field science*, University of California Press.
- Jalla D. 1982, « Le quartier comme territoire et comme représentation : les "barrières" ouvrières de Turin au début du 20ème siècle », *Le Mouvement Social*, janvier-mars, 118 : .
- Jambes Jean-Pierre, 2000, « Territoire en questions : doutes et réponses de la géographie », in D. Pagès et N. Péliissier (dirs.), *Territoires sous influence*, Volume 1, Paris, L'Harmattan, Collection Communication et civilisation : 45-58.
- Lafaye Claudette, 2000, « La figure de l'habitant et du citoyen dans les dispositifs de participation dunkerquois », in Plan Urbain, Construction Architecture et al., *Dynamiques associatives et cadres de vie*, Compte-rendu n° 1 : 22-34.
- Lorax Nicole, 1989, « Les méandres de l'hellénitude », *EspacesTemps*, 42 : 17-22.
- Malkki Liisa, 1997, « National geographic : the rooting of peoples and the territorialization of national identity among scholars and refugees », in A. Gupta et J. Ferguson (dirs), *Culture, power, place. Explorations in critical anthropology*, Duke University Press : 52-74.
- Müller Birgit et Neveu Catherine, 2002. « Mobilizing institutions - institutionalizing movements : an introduction », *Focaal*, 40 : 9-20.
- Neveu Catherine, 1999a, « L'anthropologue, le citoyen et l'habitant. Le rapport au politique dans une ville du Nord », *Ethnologie française*, Les mots des institutions, octobre-décembre Tome XXIX : 559-568.
- Neveu Catherine, 1999b, « Quel(s) espace(s) public(s) pour "les habitants" ? Réflexions autour de l'expérience de comités de quartier à Roubaix », in CURAPP/CRAPS, *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, Paris, PUF : 347-365.
- Neveu Catherine, 2000. « La citoyenneté et le local : un lien problématique ? Réflexions à partir de l'analyse de comités de quartier et d'association de jeunes à Roubaix », in C. Fiévet (dir.), *Invention et réinvention de la citoyenneté*, Pau, Editions Joëlle Sampy : 505-516.
- Neveu Catherine, 2003 (à paraître), *Citoyens, habitants et jeunes. Citoyenneté et espace public dans une ville du Nord*.

Pagès Dominique et Pélissier Nicolas, 2000, « Introduction. Territoires sous influences scientifiques », in D.Pagès et N. Pélissier (dirs.), *Territoires sous influence*, Volume 1, Paris, L'Harmattan, Collection Communication et civilisation : 7-23.

¹. En toute rigueur géographique, on devrait parler ici de la grande échelle.

². Et Abram précise que « *Gupta et Ferguson (1997) soulignent qu'elles ont également inspiré l'imaginaire anthropologique* ». Sur le poids des représentations liant plus globalement identité, enracinement et territoire, voir également Malkki, 1997 ou Loraux, 1989.

³. Il s'agit des Comités de quartier du Pile, de Ste-Elisabeth et de Moulin-Potennerie, couvrant une zone d'urbanisation ancienne située directement au sud du centre ville de Roubaix. Voir carte.

⁴. Les Comités de quartier furent initiés par la Municipalité d'Union de la Gauche de l'époque (77-83), qui s'inscrivait dans un courant général prônant le développement de la démocratie locale. Malgré de nombreuses péripéties, ils existent encore aujourd'hui, sous la forme d'associations indépendantes de la Mairie. Voir Neveu 2003.

⁵. Sont ainsi dénommés à Roubaix les quartiers issus des hameaux qui formaient au milieu du 18^{ème} siècle « Roubaix-Campagne » : La Fosse-aux-Chênes, l'Hommelet-au-Bois, Hutin, la Potennerie, Barbieux, ou encore le Pire devenu par la suite le Pile.

⁶. Outre les initiales du locuteur, les références des citations d'entretien indiquent le cas échéant le Comité de quartier dont il/elle fait partie.

⁷. Un chien blatté est un chien équipé et dressé pour ramener en fraude du tabac belge. Pour une description de ce dressage et de la fraude du tabac, voir notamment M. Van Der Meersch *La maison dans les dunes* (1932).

⁸. Procédure mise en place en 1981-82 dans le cadre d'une étude opérationnelle d'aménagement, et qui préfigurait la Politique de la Ville.

⁹. Des processus similaires ont été évoqués à propos d'autres quartiers, comme le Nouveau-Roubaix : "Au Nouveau Roubaix, on a une mémoire, on a des habitants qui sont là depuis plus de 40 ans, il y a une identité de quartier. Par contre les Hauts-Champs, c'est fait de bric et de broc, de gens qui viennent de partout, et ça n'a pas d'identité, il n'y a pas de mémoire" (J-L.B. 02/96).

¹⁰. A l'inverse, presque personne dans le quartier du Pile n'utilise l'appellation actuelle de la place du Pile (place Carnot) pour la désigner.

¹¹. Barbieux est « le » quartier chic de Roubaix, constitué de splendides maisons de maîtres entourées de jardins et jouxtant le très beau Parc du même nom. Un quartier, « donc », qui n'aurait pas besoin de Comité ; on retrouve là l'idée implicite selon laquelle on a longtemps assigné la « participation » aux secteurs dits défavorisés objet de la Politique de la Ville.

¹². Se référant à la couleur des immeubles, cette distinction recouvre également de subtiles nuances de statut social et économique, parfaitement maîtrisées par les résidents de ces deux Potenneries.

¹³. La lecture de M. Van der Meersch (*Pêcheur d'hommes* (1940) ou *Quand les sirènes se taisent* (1933)) se révèle une source extrêmement pertinente pour ancrer les représentations actuelles dans le temps long de l'histoire. On comprend aisément, à revivre les épisodes historiques retracés dans ces ouvrages, que se dire "des Longues Haies" ait, aujourd'hui encore, plus de sens que se dire de Ste-Élisabeth, quand bien même le premier quartier a été rayé de la carte au début des années 70 dans le cadre d'une vaste opération de « rénovation urbaine ».

¹⁴. Cette « prise en charge » dans le cadre d'un Comité de quartier a aussi été rendue possible du fait de la mise en œuvre de la politique de Développement Social Urbain (DSU) ; voir infra.

¹⁵. Par contre, il semble bien que l'entretien de ce type d'identités micro-locales se fasse dans les Comités des Fêtes, encore nombreux.

¹⁶. Notamment du fait que la situation objective de la ville et l'implication, très forte au niveau national, du maire André Diligent dans la conception et la mise en œuvre de la Politique de la Ville, valurent à Roubaix de voir la quasi-totalité de son territoire pris en compte au titre des procédures du Développement Social des Quartiers (DSQ), puis du Développement Social Urbain (DSU). Avec cinq quartiers en 1983, et douze à la fin des années 80, soit plus de 75 % du territoire municipal, on est loin du cas de figure général des villes où seules une ou deux cités ou secteurs d'habitat social bénéficiaient de ces politiques.

¹⁷. Cette forme de territorialité se joue donc aussi, on y reviendra bientôt, à partir de la construction politique de « sens communs ».

¹⁸. Notamment parce que les approches « localistes » sous-estiment : « *les capacités d'adaptation des formes de domination inhérentes aux métriques traditionnelles du territoire. La proximité du pouvoir est-elle suffisante pour engendrer ou pour faire évoluer les modes de construction et d'exercice de ce pouvoir ? A l'évidence, non. Ne faut-il pas également réfléchir sur les façons dont ce pouvoir s'exerce ?* » [Jambes, 2000 : 55]. Voir également Genestier, 1999.